

Deux nouvelles bornes pour les vélos électriques installées à Saint-Flour et à Saint-Urcize

Saint-Flour Communauté poursuit le maillage du territoire en bornes de recharge de vélos électriques.



Après Neuvéglise-sur-Truyère, deux nouvelles bornes de chargement pour vélos électriques

ont été installées :

- A Saint-Flour, au parking souterrain du Complexe sportif intercommunal (le parking est accessible en continu) ;
- A Saint-Urcize, devant le bureau de l'Office de tourisme intercommunal.

Ces bornes, réservées à des vélos à assistance électrique, sont accessibles à tous et le rechargement est gratuit.

D'autres bornes seront installées fin 2024 et début 2025 sur le territoire intercommunal, à Ruynes-en-Margeride, Chaudes-Aigues, Pierrefort, Coltines, Val d'Arcomie et Saint-Flour.

[Plus d'infos sur la location et l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique](#)